

DES ÉVACUATIONS CHAQUE JOUR, UNE PÉTITION À 1 500 SIGNATURES, LA PSYCHOSE QUI S'INSTALLE. **ON CONTINUE ?**

Après avoir interpellé la direction et la direction RYAM France, les élus CGT du CSE, en pleine conscience des enjeux et des conséquences de ce choix, **ont décidé d'utiliser leur droit d'alerte « risque grave pour la santé publique et l'environnement ».**

Dans le contexte actuel, ne pas utiliser ce droit pourrait nous être reproché par tout un chacun. Face à l'incapacité des dirigeants à agir et à communiquer au sujet des émanations de gaz toxiques par la lagune, l'utilisation de ce droit d'alerte et les raisons de son déclenchement ont été diffusés à la Préfecture, La DREAL, la CARSAT, l'ARS, l'Inspection du travail, l'Agence de l'eau, le médecin du travail, la gendarmerie de Tartas,

Mme la conseillère départementale, Mr le président de la communauté de communes ainsi que les mairies de toutes les communes avoisinantes. La copie de ce courrier est reproduite au verso de ce tract.

Gageons que la mobilisation coordonnée des services de l'État soit de nature à contraindre l'entreprise à prendre très rapidement les décisions qui s'imposent.

Les salariés et les riverains ont droit à un environnement de travail et un cadre de vie sûrs et sains.

La CGT de la Papète utilisera tous les moyens légaux mis à sa disposition pour y parvenir pour faire cesser cette situation inacceptable à tout point de vue.



Les salariés et les riverains ont droit à un environnement de travail et un cadre de vie sûrs et sains.



Tartas, le 21 Février 2025

Objet : Utilisation du droit d'alerte « Risque grave pour la Santé publique et l'environnement ».

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 4133-1 du code du travail et la loi n° 2013-316 du 16 avril 2013, les élus du Comité Social et Economique de Rayonier AM Tartas vous signalent et vous alertent au sujet d'un risque grave pour la santé publique et l'environnement.

Cette alerte fait suite à l'augmentation exponentielle des nuisances générées par le site de RYAM Tartas ces dernières semaines. Du fait principalement d'un fonctionnement très dégradé de la lagune chargée de traiter les effluents liquides de l'usine, des molécules toxiques et pathogènes (H2S, Diméthylsulfure, Mercaptans, composés soufrés, ...) sont émises en grande quantité dans l'environnement et sont ressenties à plus de 10km à la ronde par les riverains. Ceux-ci nous signalent ressentir des effets sur leur santé et leur bien être, une pétition en ligne recueille en ce moment des centaines de signatures chaque jour, les commentaires associés sont très évocateurs de leur colère, qui grandit face au mutisme de la direction.

Considérant la défaillance des dirigeants de Rayonier AM Tartas à agir et à communiquer sur ce sujet, nous vous enjoignons à coordonner vos prérogatives et vos moyens pour contraindre fermement cette entreprise à traiter rapidement, efficacement et définitivement ce problème !

Les élus CSE de RYAM Tartas:

Nathalie Haza, Mélissa Friant Kempf, Michaël Dubos, Yannick Fosses, Vincent De-Zanet, Nuño Possacos, Frédéric Colombo, Benoît Labat, Christophe Lafitte.

Copies : Préfecture, DREAL, CARSAT, ARS, Inspection du Travail, Médecin du Travail, Agence de l'eau, Gendarmerie de Tartas, Mme la vice-présidente du Conseil Départemental des Landes, Communauté de communes du Pays Tarusate, Mairies de : Tartas, Bégaar, Carcen-Ponson, Audon, Carcarès-Ste-Croix, Meilhan, Lesgor.